RNCP 36970
Formacode : 46278

BTS – Photographie (Niveau 5)

Alternance rythme global : 2 jours en Centre / 3 jours en Entreprise

Durée : 1 351 h en Centre – Contrat en alternance de 24 mois maximum

Le métier-les missions

Le/la titulaire du BTS Photographie peut se définir comme un photographe qui conçoit les images qu'il/elle réalise et qui maîtrise l'ensemble des composantes techniques et artistiques de son métier, capable de définir et de mettre en œuvre des systèmes complexes de prises de vue, de restitution des images et de gestion des informations numériques associées.

Le/la titulaire du BTS Photographie sera capable de suivre et d'intégrer les évolutions techniques de la profession et de s'adapter rapidement à toutes les situations du métier et à tous les nouveaux équipements.

Les métiers accessibles

Les appellations du métier sont principalement les suivantes : (*A titre d'exemple*) :

- Photographe de mode, journalisme, médical, prises de vue aériennes,
- Retoucheur/-euse d'image,
- Opérateur/-trice numérique,
- Technicien(ne) de laboratoire photographique,
- Monteur/-euse vidéo,
- Vendeur/-euse spécialisé(e) photo,
- Assistant(e) vidéo

Les secteurs d'activité sont nombreux et variés et les différents métiers auxquels conduit le BTS Photographie le sont également : studios de prise de vue, agences ou collectifs de photographes, groupes de presse, collectivités territoriales, administrations, laboratoires professionnels généralistes, structures de retouche d'image, entreprises de location de matériel photographique, presse spécialisée photo, distributeurs de matériel photographique professionnel, agences de communication, ….

Prochaine(s) session(s)

Nous contacter pour obtenir les dates précises à l'adresse suivante: dg@idevformation.com

Objectifs : A la fin de la formation, les Alternant(e)s seront en capacité de (d') :

→ **Analyser un projet photographique :** Lire des images, Interpréter des images, Evaluer la pertinence d'un projet photographique

→ **Gérer l'activité professionnelle du photographe :** Diffuser, reproduire et céder des photographies en assurant la protection juridique et la rentabilité de l'activité

→ **Proposer une solution technique et économique dans un contexte professionnel :** Exercer une veille technologique, Apporter une expertise technique

→ **Analyser des activités professionnelles menées en entreprise et réaliser un projet photographique :** Communiquer et s'informer, Choisir, organiser les moyens d'une prise de vue, Réaliser des prises de vue, Traiter les images photographiques numériques, Gérer, Conserver et archiver les photographies

Conditions d'accès

Prérequis :

Être titulaire d'un baccalauréat général, technologique, professionnel ou de tout autre diplôme de niveau 4
(*Décret du 21.03.2019 fixant les conditions d'admission en BTS)*

Lieu de formation

IDEV Marseille 13016 : dg@idevformation.com
☎ : 04.13.25.92.13

MAJ 20/12/2024

Publics Concernés

Contrat d'Apprentissage :

➔ Avoir entre 16 et 29 ans (15 ans sous conditions ; âge maximum 34 ans sous conditions).

➔ Pas d'âge limite pour : personne avec une RQTH, ou un créateur/repreneur d'entreprise, ou un sportif de haut niveau, ou un apprenti préparant un diplôme ou un titre supérieur à celui obtenu.

Contrat de professionnalisation :

➔ Jeunes de 16 à 25 ans révolus pour compléter leur formation initiale.

➔ Bénéficiaires du RSA ou ASS ou AAH ou API ou les personnes sortant d'un contrat CUI.

➔ Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Modalités de recrutement et délais d'accès

Suite demande/candidature : le demandeur sera contacté dans les 48 heures par IDEV :

➔ Entretien collectif et/ou individuel

➔ Analyse du CV et mise en relation avec les entreprises partenaires

Délais d'accès : entre 7 et 1 mois

Coût de la formation

➔ 100% de prise en charge par l'OPCO si contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.

Accessibilité

- **Personne en Situation de Handicap (PSH) :**

➔ **Adaptation** du dispositif d'accueil pour les personnes en situation de handicap (le cas échéant)

➔ **Personnalisation** du parcours et déploiement de moyens de compensation en centre comme en entreprise

Des référents handicaps sont mobilisés pour accueillir et informer la personne, participer à l'organisation du parcours de formation, communiquer sur l'accessibilité, assurer le lien avec les partenaires…

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap dont PMR

Programme de la formation

Enseignement général

U11 : **Culture générale et expression**
U12 : Culture photographique et visuelle
U2 : Communication en langue vivante étrangère : anglais
U3 : Sciences appliquées
U4 : Gestion et droit

Modules professionnels

UP5 : **Analyse d'un projet photographique** (RNCP36970BC01),
UP6 : **Gestion de l'activité professionnelle du photographe** (RNCP36970BC02)
UP7 : **Proposition d'une solution technique et économique dans un contexte professionnel** (RNCP36970BC03)
UP8 : **Analyse des activités professionnelles menées en entreprise et réalisation d'un projet photographique** (RNCP36970BC04)

Horaires de la formation au sein du Centre :

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 h à 16h30

Méthodes mobilisées

Basée sur les principes fondateurs de l'éducation cognitive, les méthodes et modalités pédagogiques utilisées sont axées sur l'individualisation des parcours au travers de :

- La pédagogie de l'alternance : Approche par compétences, Analyse des situations de travail (*Séances de retours réflexifs et d'entraînements à l'analyse de situations vécues en entrep*rise), Etudes de cas

- Des outils dédiés : Livret d'Alternance, Travaux en sous-groupes, Fiches navette (*missions à réaliser en entreprise*), Plate-forme LMS

Modalités d'évaluation

➔ Evaluations formatives tout au long du parcours (*Mises en situation, Etude de Cas et auto-évaluation*) et certificatives basées sur les critères d'évaluation du référentiel du diplôme

MAJ 24/01/2025

Modalités de certification

Inscription et présentation aux examens de l'Education Nationale (Session de Juin / Résultats en Juillet)

Possibilité de valider 1 ou plusieurs blocs de compétences.

Conformément au règlement d'examen **:**

→ **E11 : Culture générale et expression :** Epreuve écrite (*coef 2*) (Durée 4h00)

→ **E12** : **Culture photographique et visuelle** : Epreuve écrite (*coef 2*) (Durée 2h00)

→ **E2 : Communication en langue vivante étrangère** : anglais : Epreuve orale (*coef 2*) (Durée 30mn)

→ **E3 : Sciences appliquées**: Epreuve écrite (*coef 2*) (Durée 3h00)

→ **E4 : Gestion et droit** : Epreuve écrite (*coef 3)* (Durée 4h00)

→ **E5 : Technologie : sensitométrie et équipements :** Epreuve orale (*coef 4*) (Durée 2h30)

→ **E61 : Epreuve professionnelle de synthèse**: Rapport de stage en milieu professionnel Epreuve orale (*coef 2*) (Durée 30 mn)

→ **E62 : Projet photographique**: Epreuve pratique et orale (*coef 5*) (Durée 45 mn)

Equivalences/ Passerelles autres certifications

Pas de liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : ☞ Lien à consulter : RNCP36970 - BTS - Photographie

Suites de parcours possibles et débouchés

➔ Les titulaires de ce BTS peuvent avoir accès aux Licences professionnelles ou à d'autres certifications de niveau 6 proposées par des Ecoles spécialisées pour poursuivre leur parcours professionnel, dans le cadre de la formation tout au long de la vie,

➔ Exemples : Licence Arts et techniques de l'image et du son, Photographe entrepreneur (RNCP 39859), …